

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 125 (1999)
Heft: 15/16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

À qui appartient le patrimoine ?

Jérôme Ponti,
rédacteur

257

La journée européenne du patrimoine organisée cet été* est l'occasion de réfléchir à la valeur de notre environnement, qu'il soit construit ou naturel, à sa pérennité et à son inévitable adaptation. Transformer, réhabiliter, rénover, restaurer, autant de verbes qui semblent agir comme de puissants réactifs sur ceux qui se posent en défenseurs de notre patrimoine. Or, la question de l'appartenance du patrimoine s'avère vaine, si l'on s'accorde à y voir l'ensemble des biens qu'une société tient de ses ascendants. Comment, en effet, intervenir sur une valeur qui appartient à chacun d'entre-nous ? Avons-nous tous le droit de donner notre avis et, selon nos propres critères, de proposer ou de rejeter la modification d'un élément de ce patrimoine ?

Comme dépositaires d'un bien que nous avons reçu et qu'à notre tour nous devons léguer, nous avons à réfléchir à son meilleur usage, qu'il s'agisse de le démolir, de le conserver ou de le transformer.

Cependant, et à voir la montée en puissance des associations de défense du patrimoine, il semble que la tendance actuelle soit au «tout maintenir» et au «surtout ne pas toucher». Ces positions, souvent défendues en évoquant un prétendu manque de crédibilité des alternatives proposées, trahissent en fait la peur du changement, une certaine confusion des esprits et sans doute aussi une réaction aux excès commis il y a vingt ou trente ans.

Sans contester l'importance primordiale de la conservation d'un patrimoine qui est la trace de notre Histoire, la nostalgie ambiante crée un immobilisme néfaste au développement de nos villes, à la qualité de notre environnement et, surtout, invalide à priori l'apport culturel auquel notre génération d'architectes et d'ingénieurs est en droit de prétendre. D'autre part, cette crainte du changement semble paralyser tous ceux dont le rôle est de prendre position lors d'une intervention sur le patrimoine bâti. On a vu ainsi se maintenir tant bien que mal –et souvent à grands frais– des immeubles populaires en ruine dont la seule valeur objective était d'exister. On a vu aussi, pour de mêmes immeubles, des services cantonaux incapables de décider du remplacement d'un élément de structure endommagé par crainte d'une «perte de substance historique». Or, à notre sens, l'ancienneté d'un objet ne constitue pas à elle seule un critère suffisant de préservation.

De fait, à la lumière de récentes interventions sur des sites dits historiquement sensibles, il apparaît clairement que le seul gage de réussite d'une telle opération soit sa qualité. La sensibilité d'un architecte ou la cohérence d'un artiste sont bien plus importantes pour la sauvegarde du patrimoine bâti que le strict maintien d'un état préexistant.

Car il convient aussi que nous nous posions la question de ce que nous, constructeurs, sommes capables de laisser à l'Histoire. Si notre apport demeure cantonné à la préservation d'un état existant, nous aurons échoué. Si nos seuls legs à la génération qui nous suit se résument à des centres-villes restaurés à l'ancienne, des places recouvertes de pavés roses, des fontaines ornées de géraniums et des rues piétonnes, nous aurons totalement manqué à notre mission culturelle.

Une réflexion sur la conservation du patrimoine doit impérativement être menée en parallèle à une discussion sur l'apport contemporain à ce même patrimoine, en gardant à l'esprit qu'aucune situation n'est figée et que transformation peut aussi être synonyme d'amélioration.

*Journée européenne du patrimoine, le 11 septembre 1999